

BOURSORAMA
5 octobre 2009
18 :00

Chantier important 300 km de gazoduc

Aménagement du territoire

Champagne-Ardenne

Le débat public est lancé depuis aujourd'hui à Bar-sur-Seine dans l'Aube pour 4 mois. Ce chantier est l'un des plus importants investissements que la région n'ait jamais connu servirait à assurer l'indépendance énergétique de la France.

Le projet Arc de Dierrey consiste à développer les capacités de transport de gaz naturel entre deux des principaux noeuds du réseau de transport français, dans le nord du pays.

Il se traduirait par une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel entre la station de compression de Cuvilly (Oise) et la station d'interconnexion de Voisines (Haute-Marne), en passant par la station de compression existante de Dierrey-St-Julien.

Le nord de la France est un point d'entrée important du gaz naturel provenant notamment de Norvège, des Pays-Bas ou de Russie. Ce projet permettrait d'acheminer la gaz qui arrive par ces points d'entrée vers l'est du pays.

La capacité nouvelle mise en service permettra également de répondre à l'accroissement des besoins des expéditeurs, liés notamment à la réalisation des projets de terminaux méthaniers à Dunkerque et Antifer.

Les caractéristiques du projet

La canalisation qui serait construite aurait une longueur d'environ 300 km. Elle serait composée de tubes en acier d'environ 1,2 m de diamètre et serait enterrée à au moins 1 mètre de profondeur.

A l'intérieur de la canalisation, la pression envisagée pour le gaz naturel serait de 68 bar, sachant que la pression usuelle du réseau de transport français s'échelonne de 40 à 85 bar environ.

Aux deux extrémités de la canalisation, des installations de raccordement au réseau de transport existant devront être aménagées. A Voisines, les installations permettent déjà la réception et l'expédition du gaz naturel. A Cuvilly, un projet d'extension des installations est en cours de définition.

La canalisation serait également équipée de postes de sectionnement tous les 20 km. Ces postes de sectionnement entrent dans le dispositif assurant la sécurité de l'ouvrage puisqu'ils permettent d'interrompre la circulation du gaz si nécessaire.

Les études et la concertation

Pour déterminer le fuseau d'étude proposé à la concertation, GRTgaz a d'abord déterminé une aire d'étude, plus large que le fuseau, en tenant compte des installations existantes qu'il est nécessaire de relier. D'une largeur équivalente à 20 à 25% de la longueur totale de la canalisation en projet, la zone de l'aire d'étude est structurée par l'agglomération parisienne au sud-ouest, et les vignobles champenois au nord-est, que le tracé final doit s'efforcer d'éviter.

La détermination du fuseau a ensuite été le résultat d'une démarche rigoureuse d'examen et d'évaluation des enjeux du territoire. Le fuseau a été déterminé de manière à éviter les secteurs identifiés comme particulièrement sensibles. GRTgaz s'est appuyé sur l'étude de sensibilité mais également sur un éclairage donné par les préfetures, les services déconcentrés compétents et les représentants des collectivités territoriales, et sur des visites de terrains.

Le débat public

Conformément à la réglementation, GRTgaz a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 15 janvier 2009. Lors de sa séance du 4 février 2009, la CNDP a décidé que le projet devait faire l'objet d'un débat public.

Le débat public sera l'occasion de discuter avec tous les acteurs concernés, notamment le grand public, des caractéristiques du projet et de ses impacts, mais également de son opportunité.

Une Commission particulière de débat public (CPDP) a été nommée. Elle fixera les modalités et les dates du débat.

A l'issue du débat public, la Commission nationale du débat public établira un bilan du débat, à la suite duquel GRTgaz publiera sa décision sur le principe et les modalités de poursuite du projet.

Si GRTgaz décide de poursuivre le projet, d'autres étapes suivront (enquête publique, demandes d'autorisation, chantier, ...) pour une mise en service fin 2013. La concertation se poursuivra lors d

Comment est organisé le réseau de gaz en France ?

Ce réseau, qui s'arrête là où commence le réseau de distribution, s'organise en deux niveaux :

- un réseau de transport principal, qui relie principalement les points frontières aux stockages de gaz naturel, aux terminaux méthaniers et aux grands centres de consommation. Ce réseau rassemble sur près de 7 000 km de canalisations les grandes artères de transport, en acier et à large diamètre. Il comporte pour GRTgaz 25 stations de compression*. Ce sont des installations industrielles qui compriment le gaz naturel, tous les 150 km environ, afin de faciliter sa circulation dans les gazoducs. Le frottement

du gaz naturel contre les parois des canalisations a, en effet, pour conséquence de faire décroître sa pression et donc de ralentir sa vitesse (les spécialistes parlent de pertes de charge). Dans le projet Arc de Dierrey, le gaz naturel devrait circuler à une pression maximum de 68 bar*. Le réseau de transport principal comprend également 8 stations d'interconnexion qui permettent le transit du gaz naturel de et vers les réseaux d'opérateurs voisins.

- un réseau régional, bien plus dense, puisqu'il représente près de 25 000 km de canalisations. Il a pour fonction d'acheminer le gaz naturel, à partir du réseau principal, vers les distributions publiques* et les plus gros consommateurs industriels.